

COLLOQUE

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS L'ENTREPRISE

PROGRAMME

9H45 – 10H05 ▶ INTRODUCTION

Sophie Moreil, Professeur à l'ULCO,
directrice du LARJ

I – L'IA, UN OUTIL POUR LE JURISTE, AU SEIN DE L'ENTREPRISE

10h05-10h30 ▶ IA et actes juridique,
S. Moreil et Leyla Mahroug.

10h30-10h50 ▶ IA et propriété intellectuelle, Jonathan Elkaim, Hiro Avocats.

ECHANGES AVEC LE PUBLIC / PAUSE

11h30 – 11h50 ▶ La gestion algorithmique des salariés, Ylias Ferkane, Professeur à l'ULCO, LARJ, et Morgan Sweeney, MCF à l'Université Paris Dauphine, CR2D.

11h50 – 12h10 ▶ L'encadrement par l'employeur de la transformation des tâches du salarié générée par l'introduction de l'IA, Catherine Minet-Letalle, Professeur à l'ULCO, LARJ.

II – L'ENCADREMENT DE L'IA UTILISÉE AU SEIN DE L'ENTREPRISE

14h00-14h20 ▶ La place du numérique dans le contentieux du licenciement, Guilhem Julia, MCF à l'Université Sorbonne Paris Nord, IRDA.

14h20 -14h40 ▶ IA et responsabilité, Amélie Thouement, MCF à l'ULCO, LARJ.

14h40-15h00 ▶ IA et concurrence, Julie Malet-Vigneaux, MCF à l'ULCO, LARJ.

ECHANGES AVEC LE PUBLIC / PAUSE

15h20 – 15h40 ▶ D'une IA éthique à une éthique de l'IA, Isabelle Bufflier, SKEMA Business School.

15H40 -16H00 ▶ CONCLUSION

Hervé Causse, Professeur à l'Université Clermont L'Auvergne, Centre Michel de l'Hospital.